



Agir pour
la biodiversité



14 actions en faveur de la biodiversité pour une ville habitable, accueillante, engageante en 2030

Pour une ville habitable et résiliente

1. **Végétaliser massivement** la ville pour la rafraîchir et y accueillir la nature
2. **Limitier l'artificialisation des sols** pour préserver l'existant
3. **Désimperméabiliser les sols** pour permettre à l'eau de s'y infiltrer
4. **Diriger les eaux de pluie** vers des aménagements dédiés pour les stocker et les mettre à profit du vivant tout en réduisant les risques d'inondation
5. **Prioriser l'amélioration des infrastructures routières existantes** plutôt que de nouveaux projets pour préserver les habitats et la santé

Pour une ville saine et accueillante

6. **Reconstituer des continuités écologiques** à l'échelle communale et métropolitaine pour permettre la circulation de la faune
7. **Protéger et restaurer les habitats naturels** pour stopper l'effondrement de la biodiversité
8. **Faire évoluer la gestion des espaces végétalisés** pour recréer des espaces naturels
9. **Accompagner les agriculteur·ices** dans la préservation des paysages naturels et agricoles pour mieux les soutenir
10. **Intégrer la biodiversité dans les décisions et les opérations d'aménagement** pour mieux l'incorporer à nos espaces de vie
11. **Développer une approche préventive et globale** pour améliorer la santé environnementale via les politiques publiques locales

Pour une ville engageante

12. **Reconnecter les habitant·es au vivant** pour mieux le protéger
13. **Participer à la préservation de la biodiversité locale** pour impliquer les habitant·es
14. **Engager durablement les citoyen·nes** pour changer d'échelle



Agir pour
la biodiversité



À l'attention de tous·tes les candidat·es aux élections municipales et métropolitaines de 2026.

Nous sommes un collectif d'associations naturalistes intervenant au sein de la Métropole de Lyon et ses alentours et nous souhaitons offrir notre expertise pour adapter nos villes aux défis à venir. Nos communes font face à des enjeux sans précédent avec la multiplication d'évènements météorologiques extrêmes et l'effondrement de la biodiversité. Ce mandat sera décisif et c'est à l'échelle locale que des solutions concrètes et pertinentes peuvent être facilement mises en place. Nous proposons ici des mesures ambitieuses pour transformer nos villes et villages. Nos associations se tiennent à votre disposition pour échanger et construire une politique exemplaire à la hauteur des enjeux, pour embarquer les citoyens dans la transition écologique.

I. Pour une ville habitable et résiliente

→ L'été, bitume et béton accumulent la chaleur. Les îlots de chaleur qui en résultent rendent les villes irrespirables et causent de nombreux décès pendant les canicules. Ces revêtements imperméables empêchent également l'infiltration de l'eau, qui au lieu d'être stockée dans les sols, ruisselle et favorise les inondations. Tout cela impacte de façon encore accrue les personnes vulnérables et les quartiers défavorisés.

Végétaliser massivement la ville en adaptant les techniques aux zones choisies. Effectuer des plantations à forte densité, d'essences indigènes et à structure multi-strates (arbustes, sous-bois, arbres de canopée). Les arbres apporteront de l'ombre et un effet de climatisation naturelle grâce au processus d'évapotranspiration: c'est la meilleure façon de refroidir nos villes.

Limiter l'artificialisation des sols et l'étalement urbain : anticiper les besoins en construction (logements, zones d'activité...) en priorisant la réhabilitation (friches, bâti désaffecté...) et en identifiant les zones AU (à urbaniser) avec des enjeux écologiques faibles. Intégrer des obligations concernant l'emprise au sol et les espaces végétalisés dans le PLU. Ces actions impactent aussi bien la biodiversité que l'esthétique d'une ville.

Désimperméabiliser les cours d'écoles et les zones de faible passage pour rétablir des zones enherbées, planter des arbres ou installer des revêtements perméables. Cela réduira le stockage de chaleur, favorisera l'infiltration de l'eau, améliorera la qualité du sol et permettra un processus d'évaporation qui refroidira l'air en été.

Diriger les eaux de pluie vers des aménagements dédiés (noues, jardins de pluie, bassins végétalisés, mares...) au bénéfice des sols, des plantes et de la ressource en eau. Ces milieux donneront de la résilience aux plantes environnantes et fourniront un habitat précieux à de nombreuses espèces.



Agir pour
la biodiversité



Prioriser l'amélioration des infrastructures routières existantes plutôt que de nouvelles constructions, comme des extensions de voies rapides ou des nouveaux échangeurs. Réorienter les investissements vers les mobilités actives, les transports collectifs, et les solutions de sobriété foncière. Ce choix contribuera directement à la préservation des habitats, à la résilience climatique et à une meilleure santé publique.

II. Pour une ville saine et accueillante

→ La faune sauvage et la biodiversité disparaissent progressivement de nos communes sous l'effet de l'artificialisation, de la fragmentation des habitats et de pratiques d'aménagement inadaptées. Une ville qui accueille et protège la biodiversité est pourtant une ville plus résiliente face au dérèglement climatique et plus agréable à vivre pour ses habitant-es.

Reconstituer des continuités écologiques à l'échelle communale et métropolitaine. Préserver et développer les trames : protéger les réseaux de haies, bosquets, zones humides et cours d'eau, limiter la fragmentation des milieux. Connecter parcs, jardins publics et privés, friches et espaces naturels ou agricoles pour permettre la circulation des espèces (hérisson, etc) et renforcer la résilience des écosystèmes (trames verte et bleue). Adapter l'éclairage public pour limiter la pollution lumineuse qui impacte fortement la biodiversité diurne et nocturne (trame noire).

Protéger et restaurer les habitats naturels. Préserver les friches, prairies, boisements, landes, sols vivants, arbres anciens et créer de nouveaux milieux favorables à la biodiversité : mares, noues, haies, prairies naturelles, berges de cours d'eau... pour offrir à la faune des zones de refuge, de nidification et de nourrissage. Interdire l'utilisation des biocides et autres polluants néfastes au vivant. Promouvoir l'utilisation de solutions alternatives.

Faire évoluer la gestion des espaces végétalisés. Généraliser la gestion différenciée des espaces verts publics, intégrer des essences locales dans tout projet d'aménagement, réduire les interventions mécaniques et préserver les micro-habitats (bois mort, végétation spontanée...). Inciter à l'adoption de ces pratiques dans les espaces privés.

Accompagner les agriculteur-ices dans la préservation des paysages naturels et agricoles. Apporter un soutien aux agriculteur-ices engagé-es ou souhaitant s'engager dans ce type de démarche : promouvoir les dispositifs agricoles favorables à la biodiversité, organisation de rencontres régulières, accès aux conseils techniques. Protéger les terres agricoles via les documents de planification et accompagner le développement de circuits courts et l'émergence de filières locales.

Intégrer la biodiversité dans les décisions et les opérations d'aménagement. Conditionner les projets impactant des espaces végétalisés existants à des diagnostics écologiques préalables et fixer des règles d'urbanisme favorables au vivant : quota de pleine terre, continuités végétales, gestion des eaux pluviales à la parcelle, intégration de nichoirs au bâti... Valoriser et encourager les initiatives privées allant dans ce sens.



Agir pour
la biodiversité



Développer une approche préventive et globale pour améliorer la santé environnementale via les politiques publiques locales. Les choix d'aménagement ont des impacts directs sur la santé : qualité de l'air, exposition aux polluants, chaleur, bruit, risques liés aux inondations. Réduire les sources de pollution, renforcer la place du végétal pour diminuer chaleur et particules fines, protéger les captages d'eau, arrêter l'usage de pesticides dans l'espace public et privé, cartographier les zones d'exposition (bruit, chaleur, pollution) pour prioriser les actions. La nature en ville devient ainsi un levier essentiel de santé publique.

III. Pour une ville engageante

→ La nature a progressivement été effacée des villes et du quotidien de leurs habitant·es, altérant ainsi leur rapport collectif au vivant. Pourtant le lien à la nature est fondamental. Pour les enfants, elle construit un attachement et une sensibilité durable au vivant. Pour tous et toutes, le contact avec la nature présente des bénéfices directs sur la santé physique, mentale et sociale.

Reconnecter les habitants au vivant. Garantir un accès équitable aux espaces de nature sur tout le territoire, avec une attention particulière portée aux quartiers défavorisés moins dotés en espaces de nature qualitatifs. Permettre à chacun·e de nouer un contact direct, régulier et positif avec la biodiversité dès le plus jeune âge. Faciliter l'accès aux espaces de nature de proximité et penser le "dehors" comme un support d'apprentissage et d'épanouissement. Soutenir le déploiement de la pratique de l'éducation en extérieur, comme l'école du dehors, une école du dehors, une pédagogie active s'appuyant sur la nature, afin de développer chez les enfants un rapport sensible au vivant et une compréhension des enjeux liés à la préservation de la biodiversité.

Participer à la préservation de la biodiversité locale. Donner aux habitant·es les moyens d'agir en faveur de la biodiversité à travers des initiatives concrètes et accessibles : chantiers de végétalisation, plantations de haies, création de mares, participation à des programmes de sciences participatives. Encourager les habitant·es à porter des projets en renforçant les dispositifs citoyens existants (jardins partagés, permis de végétaliser et de renaturation). L'enjeu est de favoriser une meilleure connaissance du vivant, en donnant aux citoyen·nes les moyens concrets d'agir, consolidant ainsi le sentiment d'appropriation à leur territoire.

Engager durablement les citoyens. Accompagner le changement de pratiques en renforçant les connaissances et compétences des habitant·es sur la biodiversité. Soutenir les dynamiques locales (conseils de quartier, budgets participatifs, conseils municipaux des enfants et des jeunes) et les projets en faveur de la biodiversité qui émergent. Faire de l'engagement citoyen un levier de changement d'échelle, en encourageant la mobilisation des habitant·es autour d'un projet collectif au niveau de la commune, pouvant potentiellement en inspirer d'autres.



Agir pour
la biodiversité



Vous êtes candidat·e aux élections municipales ou métropolitaines ?

Faites-nous part de vos engagements chiffrés et concrets sur :

- les surfaces à végétaliser et à désimperméabiliser
- la création d'espaces naturels et de corridors écologiques
- les moyens d'impliquer les citoyens dans la préservation de la biodiversité

→ biodiv2026@ecomail.fr